

Mutualia partenaire des entreprises du réseau HCR pour la protection santé de leurs salariés

CONTACT PRESSE

David DIANE

Responsable communication

Tél. 01 41 63 77 82

diane.david@mutualia.fr

Pour accompagner les entreprises de la branche des hôtels, cafés et restaurants (HCR) dans la mise en place la couverture santé de leurs salariés, le Groupe Mutualia, met à leur disposition son produit dédié Vivactiv'HCR.

Conforme aux dispositions prévues par leur Convention Collective Nationale (CCN), cette offre permet à l'employeur de remplir son obligation conventionnelle tout en gardant une liberté de choix.

LA BRANCHE EN QUELQUES MOTS

La branche HCR regroupe les hôtels, cafés et restaurants entrant dans le champ d'application de l'accord collectif du 30 avril 1997, soit environ 103 160 structures et 593 600 salariés.

Dans le cadre de l'accord collectif négocié par les partenaires sociaux de la branche, les employeurs du réseau doivent apporter à leurs salariés une couverture santé collective et obligatoire respectant un certain nombre de mesures et prenant en charge un niveau minimum de garanties.

LA RÉPONSE MUTUALIA

Une offre modulable répondant aux besoins de l'employeur et du salarié !

Grâce à la modularité de son offre, l'entreprise choisit le niveau de couverture le plus adapté à son budget, que le salarié pourra compléter en fonction de ses besoins.

L'entreprise souscrit ainsi une offre qui correspond aux critères fixés par leurs représentants, mais aussi, à leurs moyens.

Des services pour accompagner les salariés au quotidien

Avec le Groupe Mutualia, les salariés de la branche HCR, bénéficient d'un réseau de soins optique qui leur permet de bénéficier d'équipements de qualité à un tarif concurrentiel et de prestations d'assistance en cas d'hospitalisation, d'immobilisation ou de coups durs.

Bien plus qu'une réponse à la CCN, avec Vivactiv'HCR, l'employeur transforme une obligation en un outil de valorisation et de fidélisation des salariés.

L'OFFRE EN UN COUP D'ŒIL

- Des garanties améliorées par rapport à votre CCN pour un tarif équivalent
- L'assistance Mutualia incluse
- Le réseau de soins optique pour un équipement de qualité
- 165 points d'accueil, pour un accompagnement de proximité

À PROPOS DE MUTUALIA

Créée dans le monde agricole il y a 20 ans en partenariat avec la MSA, Mutualia conserve un ancrage fort dans la ruralité en couvrant près d'un demi-million de bénéficiaires.

À but non lucratif, Mutualia inscrit son action sur la base de valeurs fortes qu'elle s'attache à faire vivre au quotidien. Mutualia propose des solutions santé et prévoyance spécifiques et adaptées pour les particuliers, les entreprises, les travailleurs indépendants et les agriculteurs.

Parce que nous n'avons pas tous la même santé, Mutualia est à l'écoute de ses adhérents et leur propose des garanties modulables pour répondre au plus juste à leurs besoins de santé.

Union Nationale Mutualia - Union de mutuelles régie par le Livre II du Code de la Mutualité - SIREN n° : 434 887 386.